

La méthode du commentaire

Objectif : Proposer aux élèves une méthode complète et rigoureuse pour le commentaire lors de l'épreuve écrite du bac de français.

Le commentaire : présentation et préalables

Le commentaire est l'un des trois sujets proposés aux candidats du bac de français. Il a plusieurs avantages :

- il suppose une technique assimilable par tous les élèves ;
- il concerne un texte donné, et fixe donc un cadre délimité à la réflexion de l'élève ;
- il part d'un travail d'analyse qui recoupe en partie la préparation de l'oral : réussir un commentaire écrit aide donc à réussir l'épreuve orale.

Avant tout travail de rédaction, le commentaire suppose un certain nombre de **tâches préalables indispensables** :

1° **Lecture approfondie et répétée** du texte à commenter : c'est le moment de noter les éventuels problèmes de vocabulaire ou de compréhension, de manière à éviter le risque de contresens.

2° Formulation des premières **hypothèses de lecture**, fixant des remarques générales : sur le genre, le type de texte, les registres présents, l'appartenance à un mouvement, les thèmes principaux, les aspects formels. Les connaissances éventuelles sur l'auteur, son siècle, son courant sont à noter à cette étape. Ces hypothèses de lecture guideront l'analyse.

3° **Analyse linéaire du texte** : cette fois, les hypothèses initiales sont traitées de façon précise, avec des remarques stylistiques, des explications sur certains termes ou expressions, la recherche des exemples relatifs à tel registre, telle forme, tel genre, les indices permettant de replacer le texte dans un contexte esthétique ou idéologique plus vaste.

Le jour de l'examen, l'analyse ne peut être pratiquée de façon exhaustive et détaillée, pour des raisons de temps : une grande partie du travail se fera mentalement. C'est pourquoi il est nécessaire de pratiquer l'exercice tout au long de l'année (sous forme d'analyses, de plans détaillés, de commentaires à la maison ou en classe) de façon que les élèves soient pourvus en fin de compte d'une aisance suffisante face à un texte inconnu.

4° Élaboration d'un **plan** et rédaction au brouillon de l'**introduction**.

5° Rédaction du devoir à proprement parler.

En temps limité, il n'est bien sûr pas question de rédiger intégralement son brouillon puis de le recopier : les élèves doivent apprendre à maîtriser l'écriture pendant l'année, de façon à « improviser » la rédaction du commentaire le jour de l'examen.

Dépendant, on conseille de rédiger au brouillon l'introduction, le plan, voire quelques éléments de plan détaillé (sous forme « télégraphique ») : la rédaction du devoir sera d'autant plus aisée que l'élève aura un canevas à suivre.

Conseil pour la rédaction lors de l'examen : il est sage de ménager plusieurs pauses au cours de la rédaction, et de **se relire**. Avantages :

- on sait ce qui a déjà été dit et on élimine les risques de redites ;
- on voit les exemples déjà utilisés, afin de les diversifier ;
- on en profite pour corriger ses fautes de langue.

Le plan et l'introduction

Le commentaire implique un effort de structuration et d'organisation des idées. C'est un aspect important de l'évaluation.

Rien n'empêche de proposer un plan en deux parties. Néanmoins, un plan en trois parties permet de couvrir des aspects plus variés du texte. Il est donc recommandé.

Les parties se subdivisent en sous-parties. Dans l'idéal, le nombre de sous-parties doit être identique entre les différentes parties : question de cohérence et d'harmonie.

→ L'élaboration du plan

Certaines règles s'imposent quant à la construction d'un plan de commentaire.

Le plan doit d'abord être **logique** :

– Un problème ne doit être traité qu'une seule fois, sinon il y a redite. Ex. : une 1^{re} partie sur le « récit » et une 2^e partie sur le « roman » risquent d'amener des redites ;

– Les sous-parties doivent correspondre à des aspects du problème traité dans la partie, sinon il y a incohérence. Ex. : dans une partie sur les personnages, on ne fera pas une sous-partie sur l'espace (pas de lien logique entre les deux problèmes).

Le plan doit aussi être **progressif** :

– On commence par aborder les aspects les plus évidents, les plus simples. On traite des problèmes plus complexes ou plus élaborés dans la 2^e ou la 3^e partie ;

– On commence par décrire et expliquer le texte ; progressivement, on cherche à bâtir des interprétations.

Il n'existe pas de plan-type. **Chaque texte est spécifique**, et pose donc des problèmes particuliers. Chaque texte suppose donc un plan de commentaire adéquat.

Néanmoins, de façon générale, on peut recommander :

– dans la **première partie** : étudier le type de texte (description, récit, dialogue, etc.) ; les indices génériques (poésie, théâtre, roman, etc.) ; le système des personnages (dans un récit) ; les formes spécifiques (lettre, portrait, monologue, etc.). Bref, des questions à la fois assez larges et assez apparentes ;

– dans la **deuxième partie** : on passe à une étude déjà plus affinée, qui tient compte des tonalités présentes (comique, pathétique, éloge, didactique, etc.), voire de la coexistence de plusieurs tons ; on peut étudier aussi les données thématiques ; on s'attache aux phénomènes stylistiques, rhétoriques, et littéraires ;

– dans la **troisième partie** : on aborde la dimension spécifiquement esthétique, soit en rattachant le texte à un mouvement littéraire, soit à une époque donnée. On pourra traiter des aspects idéologiques ou culturels.

→ L'introduction

L'introduction du commentaire doit être soignée dans la mesure où c'est la partie du devoir qui est lue en premier par le correcteur.

On recommande de suivre là encore plusieurs étapes :

1° **Présentation de l'auteur** et de son œuvre en général. Le cas échéant, on signale les genres pratiqués par l'auteur ; le mouvement dont il a été proche ; éventuellement quelques titres d'œuvres ;

2° **Présentation du texte** et de sa situation dans l'œuvre : on s'aidera des informations données dans le sujet ;

3° **Problématisation** : il s'agit ici de trouver les questions générales que pose le texte, de cerner ses enjeux, ses intérêts ;

4° **Annnonce du plan** : en une seule phrase, on présente les trois parties que l'on a choisi de traiter. On ne mentionne pas les sous-parties.

La rédaction du développement

Le développement est évidemment le travail essentiel dans la rédaction des trois parties. Là encore, des règles s'imposent.

→ Le style du commentaire

Le commentaire se doit d'être une élaboration méthodique et objective à partir du texte proposé à l'étude. Pour cette raison, on emploiera :

- le présent de vérité générale tout au long du devoir ;
- le « nous d'auteur », et non le « je ». On peut aussi utiliser le « on » et toutes les tournures impersonnelles (« Il apparaît que », « il convient de », etc.) ;
- le vocabulaire littéraire et technique le plus précis, en ce qui concerne les genres, les registres, les mouvements, les types de discours, les effets formels, les figures de style, etc. ;
- les titres d'œuvres doivent toujours être soulignés s'ils correspondent à un volume imprimé. S'il s'agit d'une partie de l'œuvre (titre de chapitre, de poème, etc.), on le place entre guillemets, sans souligner ;
- évidemment, la qualité de la langue fait partie de l'évaluation.

→ Les erreurs à éviter

Le commentaire peut donner lieu à différentes erreurs ou maladroites graves dont il faut à tout prix se garder :

- les **contresens** : pour les éviter, l'élève doit être capable d'autocritique, et repérer les passages difficiles afin d'éviter de se lancer dans des analyses risquées ;
- la **paraphrase** : pour l'éviter, il faut approfondir l'analyse et relier les expressions du texte à autre chose qu'elles-mêmes (dégager les connotations, décomposer la signification des mots, renvoyer à des registres, des indices génériques, à l'histoire littéraire, utiliser les ressources de la grammaire, de la stylistique, etc.) ;
- la **psychologie** : pour l'éviter, il faut toujours réfléchir à partir du texte et non des personnages, il faut étudier la représentation des sentiments, et non les sentiments en eux-mêmes ;
- le **hors sujet** : pour l'éviter, il faut s'en tenir là encore à l'objectivité du texte, à des connaissances solides, et à une pratique méthodique de l'analyse linéaire.

→ La rédaction des sous-parties

Au début de chaque partie, on rappelle l'intitulé du problème à traiter, en reprenant les mêmes termes que ceux que l'on a utilisés pour l'annonce du plan à la fin de l'introduction.

On annonce aussitôt après l'intitulé des sous-parties qui composeront la partie.

On ne place jamais ces intitulés sous forme de titres (séparés du texte et soulignés) mais on les intègre à une phrase complète.

Chaque sous-partie du devoir correspond à un paragraphe unique, quelle qu'en soit la longueur. On ne va donc pas à la ligne n'importe quand, mais seulement à la fin d'une sous-partie. En termes de longueur, chaque sous-partie doit couvrir approximativement entre une demi-page et une page de copie.

À l'intérieur des sous-parties, on organise les idées de façon logique et progressive. On part toujours du plus simple pour aller vers le plus élaboré, du plus évident pour aller vers le plus subtil.

On utilise des connecteurs logiques pour lier les idées :

- pour des idées qui se suivent et se complètent : « de plus », « en outre », etc. ;
- pour des idées qui s'enchaînent avec changement d'approche : « par ailleurs », etc. ;
- pour des idées qui se contredisent : « néanmoins », « cependant », etc. ;
- pour des idées qui récapitulent : « enfin », « en somme », « en définitive », etc.

Une règle essentielle dans la rédaction du commentaire veut que **toute idée soit accompagnée d'un exemple et d'une explication**.

On ne commence donc pas par citer le texte : on part d'une remarque générale que l'on veut proposer à titre de commentaire, on fait suivre cette remarque de citations prélevées dans le texte et qui en établissent la pertinence, puis on commente brièvement ces citations en expliquant en quoi elles justifient la remarque initiale.

Chaque sous-partie fait alterner, autant de fois que nécessaire, ces trois étapes : **remarque – citation – explication**.

On ne finit donc jamais une partie ou une sous-partie par une citation.

Les citations du texte doivent évidemment être exactes : on en respecte l'orthographe. Les citations sont toujours présentées entre guillemets. On ne renvoie pas simplement à un numéro de ligne ou de vers, mais on recopie l'expression.

L'élève peut choisir une citation longue : dans ce cas, il faut la faire figurer entre guillemets et après les deux-points. En cas de citation plus courte ou d'énumération de citations (un relevé de champ lexical, par exemple), on emploie les guillemets pour chaque mot ou groupe de mots cités. L'élève peut intégrer ces citations à sa phrase.

On peut utiliser les points de suspension entre crochets [...] pour marquer une interruption dans une longue citation. On peut aussi mettre en italiques (c'est-à-dire souligner) un mot sur lequel on veut attirer l'attention. Dans ce cas, on précise : « nous soulignons ».

